



LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 2€. BIMENSUEL. N° 430 Mai/juin 2026
BUREAU DE DEPÔT : 5000 NAMUR



Photo de LST lors de l'assemblée des militants en avril 2026

ENCORE ET TOUJOURS

Sommaire

- P.2** *MILITANCE* –
-LA VIE EST UNE LUTTE
La solidarité
- P.3** *ANDENNE* –
-PAS TOUJOURS FACILE
Parcours de travail et de formation
- P.4** *NOS DROITS* –
-CPAS ET EPARGNE
- P.5** *CONDROZ-ARDENNE-FAMENNE* –
**-CE QUI NOUS ENFERME,
CE QUI NOUS LIBERE**
Echos de nos réunions
- P.6** *HORS CADRE* –
-HORS NORMES
&7 **-J'AIME TRAVAILLER
AVEC LES AUTRES**
- P.8** **-CA SE PASSE**
Assemblée des militants
Manifestation
Infos de LST Andenne
-PETITES NOUVELLES

Editorial

Depuis la mise en place des gouvernements wallon et fédéral en 2025, nous dénonçons diverses mesures que nous jugeons particulièrement injustes et discriminatoires vis-à-vis des populations les plus opprimées. Nos interpellations au Parlement de Wallonie, le 17 octobre 2025 Journée mondiale de refus de la misère, démontrent en quoi ces réformes constituent des trahisons de haut niveau par rapport à des nombreux acquis sociaux.

L'œuvre sur le Radeau de la Méduse réalisée par le peintre Géricault nous offre la trace d'un événement de 1816, où dans le cadre d'un naufrage, les passagers de « seconde zone » étaient trahis par les plus nantis qui s'étaient réservés les canots de sauvetage. Cette œuvre actualisée par les militants qui participent aux ateliers créatifs du CEC LST, remet au cœur des débats actuels, les multiples trahisons dont sont victimes les populations les plus opprimées à travers les réformes antisociales actuelles.

Qui détermine les règles, les « normes » ? Et au profit de qui ?

D'autres témoignages nous rappellent qu'il y a une cinquantaine d'années encore, dans nos milieux sociaux populaires et ouvriers, le « travail » des enfants, dans une activité officielle débutait à 14 ans. On sait qu'à la fin du 19ème siècle, comme nous l'apprend l'histoire des luttes sociales, les enfants travaillaient bien souvent dès l'âge de 6 ans. Dans les années 70, la norme était de 14 ans. Quelques années plus tard, elle est élargie à 16 ans et puis à 18 ans. Tout cela en lien avec la période de scolarité obligatoire qui subissait les mêmes variations. Aujourd'hui en 2026, période où la sécurité d'existence des familles populaires les plus fragilisées est attaquée de toutes parts, les emplois de plus en plus dérégulés et précaires, cette norme de l'âge minimum pour le travail des jeunes est de nouveau modifiée et redescend vers 15 ans. Au-delà des questions scolaires, d'inégalités et de reproduction sociale, ces variations à la baisse de l'âge minimum pour exercer un « emploi » rémunéré, dans le contexte socio-économique actuel, nous questionne au plus haut point. On en reparlera certainement.

Luc Lefèbvre

Que celui ou celle qui a appris à lire,
lise et partage ce journal.

LA VIE EST UNE LUTTE

*CARMEN NOUS RACONTE SA RENCONTRE AVEC LE MOUVEMENT LST,
SON PARCOURS DE VIE, DE LUTTES ET DE SOLIDARITES
ON FAIT COMME ON PEUT ET DU MIEUX QU'ON PEUT*



SE DEBROUILLER

Je viens de la région de Charleroi. Ma mère est morte d'un cancer, j'avais 15 ans. Mon père était éboueur. A l'époque, il n'y avait pas d'aide, on n'avait pas vraiment les moyens, il fallait faire avec. En famille, on ne parlait pas des problèmes d'argent, on savait qu'on devait se débrouiller.

PREMIERES « CAVES »

Trois ans après avoir épousé Serge en 1974, nous sommes arrivés à Namur. On s'est retrouvés un temps sans logement, on a été en maison d'accueil. C'était les femmes à « l'arche de l'alliance » et les hommes ailleurs. C'est comme ça que mon homme a connu Luc, et qu'il a été aux réunions de LST. C'est lui qui, en caves¹, a proposé le nom Luttés-Solidarités-Travail. Je l'accompagnais de temps en temps, quand c'était possible.

A LA MAISON

À cette époque, on avait un peu de la CPA² et les religieuses nous donnaient un peu d'argent pour la semaine. J'ai mis une fois les enfants à la crèche, une demi-journée pour avoir le temps de faire les démarches, mais Serge n'était pas d'accord. Pour lui, comme beaucoup d'hommes à l'époque, la place de la femme, c'est à la maison avec les enfants. Il avait été éduqué comme ça. On a eu quatre enfants. On habitait un petit logement. C'est là que

mon frère nous a retrouvés. Il a vécu avec nous régulièrement, ou chez des amis, pour ne plus être en maison d'accueil. C'était sa vie. Et c'était mon frère.

Serge est décédé en 1986, après 6 mois de maladie. C'était dur pour lui, pour les enfants, pour moi. Dure aussi, la période qui a suivi.

ON SAVAIT
QU'ON DEVAIT SE DEBROUILLER

RENCONTRES

J'ai rencontré Marcel, on a changé de logement. Ce n'était pas toujours facile de venir à LST. Mais la solidarité a toujours compté. Beaucoup de personnes venaient boire son café chez moi. Et on causait, en jouant aux cartes ! Il y avait souvent du monde chez nous.

ET ALLER A LST

Puis, on a acheté une maison avec Marcel, hors de la ville. Je n'ai plus su venir à LST, c'était trop loin, et j'avais deux filles en plus et les quatre grands à l'internat. De temps en temps, on venait me chercher pour les caves. Mais j'ai toujours aimé aller à LST. Comme maintenant, on parlait déjà de la pauvreté, des logements, de la survie, de ce qu'on vivait. La pauvreté a toujours existé.

SOLIDARITES

Là où nous vivions, les gens ne passaient plus comme au centre-ville. Mais on a continué à héberger des amis ou à ouvrir notre porte. Ce n'étaient pas toujours reposant ! J'ai eu parfois des petits ennuis. J'ai toujours fait à manger pour ma famille et pour ceux qui passaient. Parfois, ils dormaient sur le canapé. Parfois, ils rentraient chez eux. Mais on s'est toujours dit qu'on ne pouvait pas laisser des amis à la rue. On a vécu presque 15 ans là.

QUESTION LOGEMENT

Dans ma vie, j'ai vraiment passé par beaucoup de logements. Quand on était propriétaire, on était chez nous mais il y avait beaucoup de travaux.

C'était la période où c'était mieux. J'ai aussi été locataire. On a souvent dû prendre des logements insalubres. Je trouve que les propriétaires ne sont pas toujours très honnêtes. Et moi, je ne connais pas bien ce que je peux faire ou pas, mes droits pour l'état des lieux, les dates... Et avec mes problèmes de santé, j'oublie. Heureusement que mes enfants sont là.

J'APPRENDS

Maintenant, je suis pensionnée. Je viens très souvent à LST, j'apprends des choses, je rencontre les gens, on se renseigne, parce qu'il y a des trucs que je ne connais pas, pourtant ça m'intéresse. Mais il y a tellement de choses à retenir...

J'aime venir à LST, je garde du temps pour ça : les permanences, les caves, l'atelier famille... J'écoute, je parle de ce que je vis et ce que j'ai vécu avec les autres. Quand j'entends ce qui se passe maintenant, ... je trouve qu'il y a trop de contrôle et beaucoup de services. Mais avant, c'était déjà difficile. Ils ont voulu mettre mes enfants en famille d'accueil, j'ai dit non. Ça fait presque 40 ans. Je n'en pleure plus, aujourd'hui. Mais à l'époque, j'ai laissé un peu de ma vie... souvent je me demande... Pourquoi ? Qu'est-ce que j'aurais pu faire ? J'ai été élevée par des parents qui devaient travailler dur, qui sont morts jeunes et je n'ai pas appris les papiers, les lois, j'ai dû me débrouiller. J'ai fait des erreurs sans le savoir vraiment. Je pense encore à ça de temps en temps. Ça ne s'oublie pas.

UNE LUTTE

A LST, J'APPRENDS DES CHOSES, JE
RENCONTRE LES GENS, ON SE RENSEIGNE.

Mon homme travaillait, je m'occupais de la vie de famille. J'ai connu les langes en tissu, les lessives, les repas, les accueils, les mitrilles, les remarques, les peurs, ... je peux dire que la vie est une lutte. Et encore maintenant.

Mes filles ont fait mieux que moi. J'en suis fière. C'est ce que j'espérais pour elles, elles sont bien.

Carmen Jonnart

¹ Les caves sont nos réunions d'échanges pour créer et porter une parole collective
<https://www.mouvement-lst.org/caves.html>

² Les Commissions d'Assistance Publique ont précédé les CPAS.

PAS TOUJOURS FACILE

UNE MILITANTE NOUS RACONTE SON PARCOURS DE TRAVAIL ET DE FORMATION.

UN DEPART DIFFICILE

Depuis toutes petites mes sœurs et moi on a été placées. J'ai fait un premier foyer à Bruxelles. Quand j'ai changé de home à 14 ans, on m'a mise au foyer à Lustin. Et j'ai été à l'école à Jambes. C'était une école pour petites filles. On m'a fait refaire ma 1^{ère} primaire mais je ne savais pas suivre.

On a eu un professeur dans le foyer de Lustin. Elle nous a appris un petit peu ce que c'est la puériculture, le français, et tout ça. Puis, elle a arrêté.

Vers mes 15-16 ans, j'ai été à l'école à Assesse pour apprendre mon métier, femme d'ouvrage. J'apprenais comment faire la cuisine, nettoyer; on apprenait la puériculture, tout ce qui est service. Faire à manger pour les professeurs, faire un feu avec du charbon, repassage... Mais je n'arrivais pas à suivre non plus.

LE CHOIX

A 18 ans, l'Abbé qui dirigeait le foyer et l'éducatrice Myriam m'ont dit de choisir : entre aller travailler ou aller à l'asile chez les fous (à Dave). Alors là, j'ai dit : « Non, je vais travailler. »

Ils ont été me présenter dans une pharmacie au-dessus de la grande route à Jambes, au-dessus de la gare. Myriam, l'éducatrice, m'a présentée et elle m'a fait faire un essai pour voir si j'étais capable.

Je prenais le train depuis le home de Lustin jusque la gare de Jambes. Puis, je prenais le bus. Je dormais dans le foyer à Lustin.

ILS ONT PROFITE DE MOI

Quand j'ai eu mes 20 ans, ils m'ont engagé pour de bon et ils m'ont logé dans un appartement près de chez la maman du patron. Je devais payer un loyer. Ils ont profité de moi parce qu'ils avaient ma garde, le foyer avait fermé. C'est eux, mes patrons, qui s'occupaient de toutes mes affaires, de mon argent, de mon logement...

Et ils se sont trompés dans mes papiers en m'engageant, ils ont fait



« employée » à la place de « femme d'ouvrage ».

Je devais avoir fini de nettoyer la pharmacie pour 8h30, je nettoyais les bureaux, je faisais la vaisselle, vider les poubelles. J'avais un horaire.

Quand la pharmacie était de garde, j'étais obligée de venir le samedi, le dimanche. Je nettoyais la pharmacie puis leur maison, je faisais les draps, je tondais la pelouse, nettoyer la voiture, tout ça jusque midi. Et chez leur maman aussi je nettoyais. Je n'avais pas de temps pour moi ni de liberté.

Quand le car venait pour la visite médicale, on ne me faisait pas passer la visite médicale. Aux autres bien mais moi pas.

Quand j'ai eu mon accident avec mes doigts par exemple, ils me conduisaient chez le médecin qui habitait plus loin à Jambes, Docteur Materne, mais ils ne déclaraient pas l'accident.

LA MOTO

Comme j'arrivais souvent en retard à cause des trains et des bus (mon logement chez la maman était à Bouge), mon patron m'a acheté une moto et c'est lui qui m'a appris à la conduire. Ils voulaient que j'aille travailler, même qu'il y avait de la glace, de la neige...

La moto, c'était pour me tenir plus tard. Normalement, je ne travaillais que jusque 16h mais ils me tenaient jusque 17 h.

C'est là que j'ai eu mon accident. Ma moto a glissé sur une tache d'huile... J'ai dû choisir entre le pont ou les voitures. Je me suis retrouvée en-dessous de la voiture. J'ai eu la

mâchoire arrachée. J'ai été à la clinique, on m'a opérée. Et mon patron est venu me chercher et me dire : « Tu remontes sur ta moto, tu viens travailler... ». Ça a été reconnu comme accident du

travail, mais les patrons ne voulaient pas le reconnaître, ils disaient que c'était de ma faute.

PAS TOUTE SEULE

Puis, j'ai rencontré Jean-Claude qui m'a dit : « Viens avec moi. » Alors Jean-Claude, mon mari, après l'accident de moto et quand il a su que je n'avais pas le bon contrat, il a été voir mes patrons et il a dit : « C'est fini de profiter de Nicole », « Faites un papier, ma femme ne travaillera plus pour vous ». Et le patron a fait un papier avec un accord qui disait que c'est eux qui arrêtaient mon contrat, c'est pour ça que j'ai eu mon chômage.

C'est eux qui étaient en tort, pas moi. J'étais dans mes droits. Et c'est le foyer qui a fait l'erreur de m'envoyer là-bas et de laisser faire un contrat « employée » à la place de « femme d'ouvrage ».

Grâce à ma sœur, j'ai su récupérer mon argent. J'avais un carnet ave de l'argent dessus. C'est elle qui est allée le chercher car mes patrons et le foyer ne voulaient pas me le donner.

ET MAINTENANT

Je me suis retrouvée au chômage. Et puis après, je me suis retrouvée souvent sur la mutuelle car j'ai été fort malade plusieurs fois. A cause de mon travail aussi, j'ai eu des problèmes de santé plus tard parce que j'avais porté trop lourd. J'ai aussi eu un autre accident de moto. Mais chaque fois, je retournais au chômage quand j'étais guérie. Maintenant, je suis pensionnée depuis 5 ans.

Nicole

CPAS ET ÉPARGNE

*LE CPAS TIENT-IL COMPTE DE L'ÉPARGNE DES PERSONNES QUI S'ADRESSENT A LUI ?
PEUT-IL EXIGER DE VIDER D'ABORD LE COMPTE D'ÉPARGNE AVANT DE DEMANDER L'AIDE DU CPAS ?*

La réponse varie selon que le CPAS examine l'octroi du RIS ou d'une aide sociale ordinaire.

ÉPARGNE ET RIS

La condition d'octroi de base du RIS est l'insuffisance de ressources, c'est-à-dire de revenus : travail à temps partiel, ses propres allocations familiales, allocations de chômage, etc.

Si les revenus du demandeur dépassent le montant du RIS de sa catégorie (isolé, cohabitant, famille à charge), le RIS n'est pas accordé. Si ces revenus n'atteignent pas ce montant, le CPAS verse un RIS pour compléter. En d'autres termes, le CPAS déduit les revenus du RIS qu'il accorde, et verse le complément nécessaire pour atteindre le montant du RIS au taux isolé, cohabitant ou famille à charge.

L'épargne (provenant d'un héritage ou de toute autre origine) n'est pas un revenu, c'est un capital mobilier. Lorsque le bénéficiaire du RIS dispose d'un compte d'épargne, le CPAS ne tient pas compte tel quel du montant de cette épargne. Le CPAS tiendra cependant compte des revenus produits par cette épargne.

DES REVENUS THEORIQUES

Théoriquement, les revenus produits par un compte d'épargne, ce sont les intérêts bancaires. Cependant, les calculs seraient trop complexes et changeraient sans cesse en fonction du cours des taux d'intérêts. La loi organise donc un calcul forfaitaire :

- de 0 à 6.200 € : la loi considère que cette première tranche ne produit aucun intérêt,
- de 6.201 à 12.500 € : on tient compte d'un intérêt de 6 %, soit 377.94 € maximum.

- à partir de 12.501 € : on tient compte de 10 %.

Cette somme est exprimée en valeur annuelle : elle doit donc être divisée par 12 pour obtenir le montant qui sera concrètement déduit du RIS chaque mois.

A titre d'exemple, une épargne de 50.000 € entraînera la prise en compte de 377,94 € + $(50.000 - 12.500 = 37.500 \times 10 \% = 3.750) = 4.127,94$ €/an, soit 343.99 € à déduire du RIS (sous réserve des abattements applicables, non examinés ici).

Il faudrait par contre disposer d'une épargne d'au moins 166.424 € pour que la prise en compte des « intérêts théoriques » atteignent l'équivalent du RIS isolé (1.314,20 €), ce qui entraînerait le refus d'octroi en raison de « ressources suffisantes ».

Des règles particulières de calcul s'appliquent si le bénéficiaire du RIS est titulaire du compte d'épargne avec d'autres personnes.

TANT QUE L'ÉPARGNE EXISTE

Le CPAS ne peut pas imposer de vider d'abord son compte épargne avant de demander le RIS. En effet, le CPAS ne peut tenir compte de cette épargne qu'au travers des « intérêts théoriques » fixés selon la méthode de calcul expliquée plus haut.

Le CPAS ne peut tenir compte de ces intérêts théoriques que tant que le compte d'épargne existe. Si le solde du compte épargne a été utilisé pour un achat de la vie courante (un électroménager, la garantie locative et les premiers mois de loyer d'un nouveau logement, par exemple), voire une dépense inhabituelle (une voiture, des vacances), le CPAS ne pourra plus en tenir compte.

Cependant, cette situation pourrait poser problème à propos d'une autre condition du RIS : ne pas se priver volontairement des ressources dont on dispose ou dont on pourrait disposer.

Ainsi, s'abstenir d'introduire une demande pour bénéficier d'allocations de chômage pourrait être analysé par le CPAS comme le fait de se priver de ressources dont on pourrait disposer. De même, se faire exclure du chômage parce qu'on a refusé une offre d'emploi et qu'on ne remplit donc plus la condition de disponibilité sur le marché de l'emploi, pourrait être analysé par le CPAS comme le fait de se priver de ressources dont on disposait auparavant.

Dans la même logique, utiliser toute son épargne à une dépense qui serait jugée « inutile » par le CPAS (une croisière, un investissement risqué en bitcoins, une voiture très coûteuse) pourrait aussi être analysé comme le fait de se priver de ressources (c'est-à-dire les « intérêts théoriques » calculés comme expliqué plus haut) dont on disposait.

Philippe Versailles



Illustration : vitrine de nos locaux mars 2026

CE QUI NOUS ENFERME, CE QUI NOUS LIBERE

DANS LE PRECEDENT NUMERO DE LA MAIN DANS LA MAIN, LE GROUPE LST CFA VOUS PARTAGEAIT UNE PARTIE DE LA REFLEXION DE NOS REUNIONS « CAVES » EN 2025. EN VOICI LA SUITE.

VIVRE A LA CAMPAGNE ... SANS VOITURE ?

Rochefort et les environs, c'est la campagne. La nature c'est agréable. Mais quand il faut se déplacer, si on n'a pas de voiture, c'est la galère. Une militante s'est vu attribuer un logement social dans un village. C'était cela ou rien. Le premier magasin est à 4 km, pas de bus pour y aller. Heureusement dans ce village, il y a une gare. Un train toutes les heures. Ce n'est pas le cas dans tous les villages. Lorsqu'on veut se rendre à Namur, pour une réunion LST, p.ex. la semaine, ça va. Le WE, si on rate la correspondance, il faut attendre deux heures pour avoir le bus... Dont le dernier est à 20H00.

INTERNET, SINON RIEN

Le « tout internet » est aussi handicapant à la campagne, plus qu'ailleurs : T. n'a pas su prendre son ticket de train parce qu'il n'a pas compris le fonctionnement de la machine. M. cherche un logement, mais ne voit plus d'affiche. Tout passe par internet. Donc si on n'a pas d'ordinateur... Les banques ne sont que sur rendez-vous, les distributeurs d'argent sont rares... C'est internet, sinon rien.

LA SANTE : UN DESERT ?

Pour l'accès à la santé, c'est pareil. Il y a de moins en moins de médecins à la campagne. M. a dû se rendre... à Gand, pour une urgence de dentiste. Pour voir un spécialiste, il faut aller à Namur. Heureusement, il y a maintenant une maison médicale, accueillante et bien organisée.

VIVRE EN FAMILLE : LES PETITES VICTOIRES D'UNE SOLIDARITE.

V et C nous partagent régulièrement le combat pour garder la famille unie. Il faut négocier sans cesse avec les services de l'Aide à la Jeunesse. Le soutien du groupe et l'histoire avec LST, notamment le « groupe famille »



Photo d'une manifestation à Marche 2026, Pascale.

est identifié comme déterminant. Cela nous permet d'être plus fort, faire valoir notre point de vue et parfois de l'imposer comme étant le bon sens.

La violence institutionnelle : demander de l'aide se sentir compris : tout un défi.

Cet exemple et d'autres montrent combien il est difficile de se sentir compris. Au point où on préfère ne rien avoir que de demander de l'aide. Franchir la porte du CPAS devient insurmontable tant on a peur de se faire juger, stigmatiser. P. nous explique que chaque fois qu'elle a demandé de l'aide, c'était ainsi... Et même lorsqu'il s'agit d'une simple « conversation », on se sent jugé, humilié, amoindri. « Je n'y vais plus » a-t-elle conclu. Lorsqu'on est accompagné ça va mieux... Mais ce n'est pas normal.

« ETRE SUR DEUX PLANETES »

LST et les autres associations : rencontre et rupture.

Cette difficulté de faire valoir le point de vue des plus pauvres, nous l'expérimentons également dans nos relations avec d'autres associations. Depuis plus de 15 ans, nous participons au festival « On n'est pas tout seul » organisé initialement

comme une activité de la « Journée mondiale du refus de la misère ». Depuis quelques années, nous ressentons une volonté de plusieurs partenaires de mettre l'aspect « résistance à la pauvreté » au second plan, au profit d'un « simple » objectif de briser la solitude des participants et un besoin pour les plus pauvres de « se distraire ». Nous ne partageons pas cette analyse, et sentons que la nôtre ne percole plus. Nous préférons donc nous retirer du groupe organisateur tout en trouvant important de maintenir une collaboration avec les associations qui partagent les objectifs de justice sociale.

POUR QUE D'AUTRES NOUS REJOIGNENT

Un de nos défis est aussi que d'autres puissent nous rejoindre. Le groupe est pour le moment un peu réduit en nombre. Cela ne nous empêche pas de mener des partages, des réflexions et des soutiens collectifs. Il importe cependant d'aller à la recherche de celles et ceux qui vivent aussi ces situations d'oppression que crée la pauvreté.

Le groupe CFA

Hors cadre

HORS NORMES

PRISE DE PAROLE DES MILITANTS DE L.S.T. LORS DE L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION DU COLLECTIF « PAS À PART »

CA NOUS CONCERNE

Nous sommes des militants et militantes de LST. Une exposition sur le thème Hors –Normes, ça nous concerne.

Les médias, la publicité, et la société en général dictent des normes à respecter.

Trop souvent, on nous fait comprendre que nous sommes trop ceci, ou pas assez cela, que nous sommes hors-normes, hors du cadre, pas assez diplômés, pas assez riches pour se soigner, pour prendre des vacances, pour s'acheter une belle voiture, pour avoir une maison...

Plusieurs travaux dans l'exposition interrogent ce cadre et les normes qui ne sont pas les nôtres.

Tout spécialement pour ce projet, nous avons décidé de nous emparer d'une œuvre hors-normes qui nous interpelle : Le radeau de la Méduse du peintre Gericault.

LE RADEAU

Cette peinture mondialement connue représente le naufrage de la frégate Méduse en 1816.

La méduse faisait partie d'une armada qui partait conquérir des colonies en Afrique pour le compte du Roi de France.

Celui-ci avait nommé un noble en titre de capitaine de ce bateau sans tenir compte de son incompetence totale dans ce domaine. Résultat : le bateau s'échoue sur un banc de sable en plein océan.

Et bien sûr, il n'y avait pas assez de canots pour évacuer tout le monde.

Alors les nobles et haut gradés montent dans les chaloupes. Et un radeau de fortune est construit à la hâte. Au moins 147 personnes monteront sur ce radeau qui est abandonné en pleine mer par les six autres embarcations pourtant censées le remorquer.

Seules quinze personnes survivront et seront secourues douze ou treize jours plus tard.

TOUJOURS ACTUEL

Le parallèle avec les mesures gouvernementales actuelles, par exemple les exclusions du chômage ou le malus pensions nous a tout de suite sauté aux yeux.



Travail de l'Atelier de LST, 2026, Vincent Bertrand.

Maintenant, comme à l'époque du radeau de la Méduse, les plus pauvres, ceux qui ne répondent pas aux normes des classes supérieures, ceux qu'on utilise comme main d'œuvre facilement remplaçable, ceux qui sont hors-normes, sont abandonnés à la misère, voire même à se noyer dans l'oubli total.

Nous ne pouvons pas laisser faire cela en restant les bras croisés.

*NOUS VOULONS UN MONDE JOYEUX OU CHACUN SERA RESPECTÉ.
C'EST CETTE JOIE ET CE RESPECT
QUE NOUS VIVONS DANS NOS ATELIERS.*

POUR PLUS D'HUMANITE

En choisissant de réinterpréter cette peinture avec nos propres portraits à la place des survivants, nous disons que nous refusons ces mesures.

Nous disons que nous nous battons avec beaucoup de convictions et d'enthousiasme pour plus d'humanité, de solidarité et de justice.

Nous voulons un monde joyeux où chacun sera respecté. C'est cette joie et ce respect que nous vivons dans nos ateliers.

Grâce à la force du groupe, nous nous sommes attaqués à du travail ardu et nous avons relevé ce défi avec fierté.

Et nous avons eu le grand plaisir de les partager avec tous les participants du collectif Pas à part lors des ateliers communs qui ont construit cette exposition.

Les militants de l'Atelier

Hors cadre

J'AIME TRAVAILLER AVEC D'AUTRES

CETTE EXPOSITION HORS-NORMES A ETE APPRECIEE PAR PLUS DE 450 PERSONNES DURANT DEUX WEEK-ENDS EN MARS.
ELLE RASSEMBLAIT DES ŒUVRES REALISEES PAR LE COLLECTIF PAS A PART.

CE COLLECTIF RASSEMBLE LES ATELIERS DE L'HOPITAL DU BEAU VALLON, DU SRJ REUMONJOIE ET DES CENTRES
D'EXPRESSION ET DE CREATIVITE LST NAMUR ET TERRE FRANCHE.

Beaucoup de personnes m'ont interpellée à propos de notre peinture « Le radeau de la Méduse ».

Pour ce travail collectif, nous avons réalisé nos autoportraits. Je n'avais jamais fait de portrait de moi. Cela m'a permis de prendre confiance en moi, d'avoir une meilleure estime de moi.

Marie

Je suis venue découvrir votre exposition Hors-Normes et j'ai trouvé que c'était intéressant : Les objets montés en colonnes de statistiques, la peinture « Le radeau de la Méduse »... La pomme carrée était très intéressante. J'ai aimé les peintures pleines de couleurs vives. C'était très beau.

Et vos portraits, comment les avez-vous faits ?

Je n'ai pas fait directement le rapprochement entre les portraits et ceux de la peinture. On a bien été accueillis, c'est pourquoi, j'ai décidé de venir à votre atelier pour me rendre compte de ce que vous faites.

Françoise

Le plus difficile pour moi c'était nos portraits et pourtant j'y suis arrivée. Ce que j'aime c'est de travailler avec d'autres, avec des personnes différentes. Ainsi on apprend à s'entraider et on fait de belles rencontres.

Lors de l'expo, j'ai répondu aux questions des gens, surtout à propos du « radeau de la Méduse ». Encore une fois une superbe expo !

Patricia

Je suis née du mauvais côté des lignes droites.

Là où les murs respirent mal.

Où les ombres s'empilent comme des vérités qu'on ne veut pas voir.

On m'a dit : **Rentre dans le cadre.**

Mais le cadre, il coupait les épaules.

Il broyait mes idées.

Il voulait polir mes angles.

Comme un vulgaire caillou gênant leur route trop propre.

Alors, j'ai fait l'inverse :

J'ai marché de travers, rompu les silences criants,

la tête pleine de tempête,

Le cœur cognant comme un tambour mal accordé.

On m'appelle Hors-normes,

Comme si c'était une insulte.

Comme si c'était une tache.

Comme si j'étais un bug dans leur programme trop sage.

Mais moi, je suis le glitch qui réveille.

La fissure qui gronde.

La déviation qui hurle qu'on peut **exister autrement.**

Ce n'est pas moi qui déborde.

Ce sont les murs qui sont trop serrés.

Alors Hors-normes ?

Oui je le suis.

Et j'avance avec des éclats dans les veines et des courbes imprévues.

Mais sachez que je préfère pour autant me perdre entier

Que de me trouver en fragments.

Texte écrit par Pauline dans un atelier du Beau Vallon et exposé à l'occasion de notre exposition Hors-Normes



L • S • T

Ça se passe

L'ASSEMBLEE DES MILITANTS

La prochaine Assemblée des Militants aura lieu le samedi 6 juin à Namur à partir de 9h15.

Nous continuerons notre réflexion sur **comment se réapproprier notre**

histoire. De plus en plus d'informations fausses circulent dans la presse et chez les politiciens : (« chômeurs profiteurs », chiffres de revenus extorqués de manière malhonnête et sortis d'un contexte, « malades de longue durée qui se la coulent douce », ...). Comment se réapproprier notre histoire et témoigner de ce que nous vivons réellement comme réalités ? Quels sont plus particulièrement nos parcours de travail et de formation, les réalités auxquelles on a dû et doit encore faire face aujourd'hui ? Quelle analyse en faisons-nous ?



MANIFESTATION GENERALE A BRUXELLES

Ce jeudi 12 mars, les militants de LST et les personnages transparents étaient à Bruxelles aux côtés des syndicats.

Une fois de plus, les citoyennes et citoyens sont sortis dans les rues pour manifester contre le gouvernement Arizona et ses mesures antisociales.



INFORMATIONS

Ca y est ! les permanences et les ateliers reprennent régulièrement sur la locale d'Andenne.

Reprise des **Permanences le lundi 10H-12H tous les 15 jours** à LST Andenne.

Reprise **des Ateliers Créatifs le jeudi 9H30-12H00** à LST Andenne.

Tout au long de la semaine, n'hésitez pas à passer et à faire passer l'information autour de vous.



Petite nouvelle

DECES

Nous avons appris fin mars 2026 le décès d'Hervé BORSU. Hervé était très proche du Mouvement depuis de nombreuses années. Une pensée en sa mémoire.

« LA MAIN DANS LA MAIN »

LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro

D'Andenne, de Condroz-Famenne-Ardenne, de Namur, du Hainaut : Andrée, Carmen, Catherine, Cécile, Cerena, Francine, Isabelle, Jacques, Luc, Myriam, Nicole, Pascale, Patricia, Pierre, Philippe, Régine, Sandra, Vincent

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl
Tél. : 0486/33 36 17
Doyon, 13 – 5370 Flostoy
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

PROVINCE DU HAINAUT :

LST Hainaut
Tél : - 0486/33 43 59
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387
Sur Tubize
C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65
tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T Namur asbl- Tél. : 081/22 15 12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

WWW.MOUVEMENT-LST.ORG

federation@mouvement-lst.org



ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 20 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl
27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter. Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG